QUEL MODE D'ACCUEIL POUR MON ENFANT ?

Dijon rassemble

Dijon

©Philippe Maupetit
Ville de Dijon

ACCOMPAGNER ET SOUTENIR LES PARENTS

Aurai-je une place en crèche municipale ou chez une assistante maternelle ? Après le temps de l'euphorie qui suit l'annonce de l'arrivée d'un enfant, tout parent se pose cette question, concrète et légitime.

Dijon accompagne les parents qui veulent ou doivent faire garder leurs enfants avant l'entrée à l'école : 2 570 enfants fréquentent les structures collectives et 817 sont accueillis chez des assistantes maternelles. Mais ne cachons pas la réalité : nous ne pouvons pas répondre positivement à toutes les demandes. De très haute qualité, notre service public de la petite enfance est victime de son succès. Les déceptions sont nombreuses, je le sais.

Pour pouvoir obtenir un mode d'accueil, encore faut-il connaître la manière d'y accéder. Des parents et des futurs parents ont ainsi été associés au processus de demande de place en crèche ou chez des assistantes maternelles agréées.
Comme nous nous y sommes engagés dans le projet éducatif "Génération Dijon", la ville réaffirme ainsi son engagement à travailler avec l'ensemble des parents, à la fois pour les conforter dans leur rôle auprès de leurs enfants et pour les associer à la construction des actions qui leur sont destinées. Ce travail clarifie le dispositif d'admission en accueil collectif ou individuel, permettant ainsi d'atténuer le stress que vous pouvez ressentir au moment de confier votre jeune enfant à un professionnel de la petite enfance. Chaque famille qui le souhaite trouvera une réponse simple et efficace à l'ensemble des questions qu'elle se pose, afin de se projeter de manière sereine vers le mode d'accueil souhaité.

François Rebsamen
Maire de Dijon
Président de Dijon métropole
Ancien ministre

LES MODES D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

EN CRÈCHE		CHEZ UN OU UNE ASSISTANTE MATERNELLE		À VOTRE DOMICILE	
1 équipe	1 groupe d'enfants	1 personne	1 à 4 enfants	1 personne	Votre enfant
Accueil collectif		Accueil individuel		Accueil individuel	

PROCESSUS D'INSCRIPTION

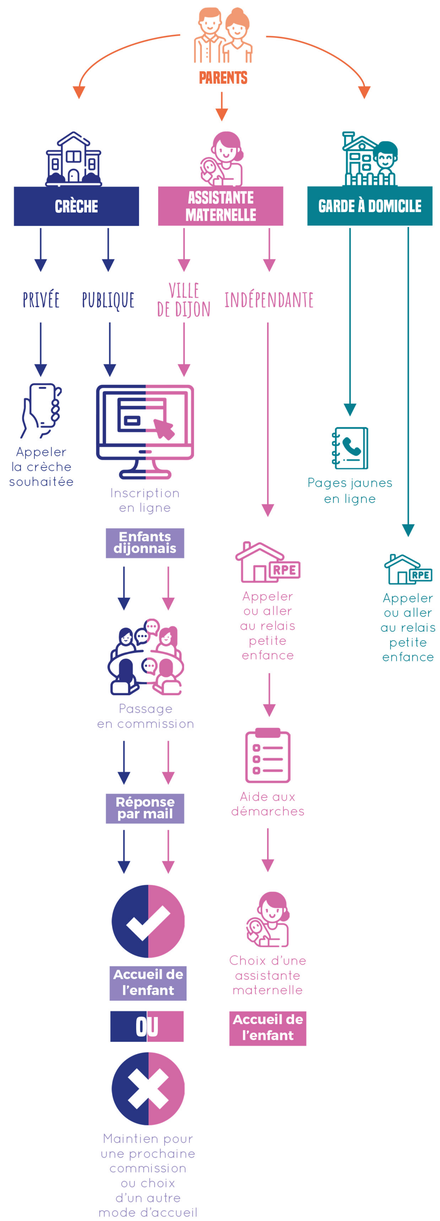

LES RELAIS PETITE ENFANCE

Lieux gratuits d'informations et d'orientation des familles et des professionnels de l'accueil individuel (rôle parents/employeurs).

Lieux d'échanges et de soutien à la pratique professionnelle (animations, temps collectifs, formations).

ACCUEIL SUR RENDEZ-VOUS
PERMANENCES LES MARDIS ET JEUDIS DE 14H À 18H

LIEUX DE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Lieux dédiés aux futurs parents et aux parents accompagnés de leur(s) enfant(s)

	ADRESSE	OUVERTURE	CONTACT
LA CADOLE	11, place de la Fontaine d'Ouche	Lundi, jeudi, samedi : 15h - 16h Mercredi, vendredi : 8h45 - 11h45	03 80 43 32 68
L'AMARINE	1, quai François Galliot	Sur rendez-vous du lundi au vendredi : 9h - 17h.	03 80 45 39 26
LA PETITE MAISON DES 1000 PREMIERS JOURS	31, rue Claude Debussy	Horaires variables selon programme	07 60 03 21 26

LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Les structures Petite enfance sont-elles sectorisées ?

Non, il vous appartient de juger quel établissement ou secteur est le plus adapté à votre organisation familiale.

Comment les places sont-elles attribuées ?

Une commission d'attribution statue sur les demandes d'accueil qui peuvent aller de 2h à 5 jours par semaine.

Cette commission se tient une fois par trimestre :
- **En janvier** (dépôt du dossier avant le 31 décembre de l'année qui précède) pour des entrées en avril/mai/juin.
- **En avril** (dépôt du dossier avant le 31 mars) pour des entrées en juillet/août/septembre. La plus importante car elle examine les demandes d'admission pour la rentrée de septembre.
- **En juillet** (dépôt du dossier avant le 30 juin) pour des entrées en octobre/novembre/décembre.
- **En octobre** (dépôt du dossier avant le 30 septembre) pour des entrées en janvier/février/mars.

Les places sont attribuées sur la base de critères établis avec la Caisse d'allocations familiales (CAF) et en fonction des disponibilités dans les structures.
Critères familiaux et sociaux : parent(s) mineur(s) ; enfant ou parent porteur de handicap ; famille monoparentale ; fratrie accueillie simultanément ; grossesse multiple ; enfant adopté ; parent(s) détenteur(s) des minima sociaux ; situation signalée par un organisme social ; horaires atypiques.
Critères professionnels : parent(s) travaillant ou étudiant ; parent isolé travaillant, étudiant ou en recherche d'emploi ; parent(s) en situation de mutation professionnelle sur Dijon.
Une commission de transfert statue au mois de mars sur les demandes de changement entre structures pour des enfants déjà accueillis.

Peut-on visiter une structure Petite enfance ?

Pour le bien-être et la sécurité des enfants, les visites ne sont pas autorisées aux familles qui ne fréquentent pas le multi accueil. Toutefois, vous pouvez visiter virtuellement les établissements qui vous intéressent sur **dijon.fr**, rubrique "dijon-a-votre-service/enfance-petite-enfance/accueils-petite-enfance-de-0-a-3-ans".

Combien coûte l'accueil d'un enfant dans une structure Petite enfance ?

La participation horaire des familles est calculée selon un barème obligatoire défini par la Caisse nationale d'allocations familiales (CNAF).
Il s'agit d'un système de tarification personnalisé et adapté aux revenus qui consiste à appliquer directement un pourcentage sur les ressources mensuelles de la famille, en tenant compte de sa composition (enfants à charge au sens des prestations familiales). Vous pouvez réaliser une simulation de votre tarif sur **https://eservices.dijon.fr/Pages/DossierFamille/Simulateur.aspx**

Les structures Petite enfance accueillent-elles des enfants porteurs de handicap, de maladie ?

Oui, nos structures Petite enfance accueillent tous les enfants quelles que soient leur origine, leur histoire, leur capacité.
Notre activité doit s'adresser au plus grand nombre et favoriser la diversité. En effet, quand les structures Petite enfance prennent en compte toutes les formes de différences, elles contribuent à construire une société plus juste et plus humaine.

Quelle solution avons-nous en cas de situation d'urgence ?

Une situation est considérée comme "urgente" en cas de rupture brutale de l'équilibre social ou familial avec des répercussions sur la garde de l'enfant. Un dépannage peut être proposé sur une courte durée, un mois renouvelable deux fois maximum. Si vous êtes dans cette situation, vous pouvez contacter la direction de la Petite enfance ou la direction d'une crèche ou d'un relais petite enfance.

Comment faire si vous êtes en recherche d'emploi ?

Il vous faut déposer une demande d'accueil régulier à la direction de la Petite enfance puis confirmer cette dernière au moment de la reprise d'activité en communiquant les coordonnées de votre employeur.
Plusieurs structures à vocation d'insertion sociale et professionnelle peuvent accompagner les familles dans leur projet de retour à l'emploi.

DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE

Accueil de 8h30 à 12h

11, rue de l'Hôpital à Dijon
(arrêt de tram T2 : "Monge - Cité de la gastronomie")

03 80 74 51 51

petiteenfance@ville-dijon.fr

www.dijon.fr

©Ville de Dijon

FACILITER L'ACCUEIL DU TOUT-PETIT À DIJON

La diversité et la qualité de l'offre d'accueil des tout-petits à Dijon est une priorité pour répondre à vos besoins et à l'évolution de vos rythmes de vie et de travail.
L'accueil collectif est assuré par 14 crèches en gestion municipale, 13 partenaires, 8 privées, et 24 micro-crèches. L'accueil chez un AssMat (assistante maternelle et assistant maternel) est assuré par nos 5 relais petite enfance. Par ailleurs, l'information des familles en recherche de modes d'accueil est assurée par un service dédié unique et par le biais d'une réunion, en visioconférence, chaque 1er jeudi du mois de 16h à 18h.

Ce document a vocation à vous aider à mieux comprendre nos différentes solutions, à choisir de manière éclairée entre un AssMat et une crèche, à privilégier le mode d'accueil le plus proche de chez vous ou de votre lieu de travail, à vous guider pas à pas pour réaliser votre demande d'admission, sur la base de critères familiaux, professionnels et socio-économiques établis avec la Caisse d'allocations familiales (CAF).
Pour vous, parents et futurs parents dijonnais, l'accueil d'un 1er enfant ou d'une fratrie doit vous être facilité, afin de vous permettre d'aborder le plus sereinement possible cette transition importante, ce temps de primo-éducation essentiel pour le développement de votre enfant et pour votre propre bien-être.

Kildine Bataille-Bennetz
Adjointe au maire
déléguée à la petite enfance,
à l'égalité femmes-hommes
et à la lutte contre les violences faites aux femmes

RÉUNIONS D'INFORMATION

LE 1ER JEUDI DE CHAQUE MOIS - DE 16H À 18H

EN VISIOCONFÉRENCE VIA "TEAMS"
(consulter dijon.fr pour plus d'informations)

Animées par des professionnelles de la petite enfance, ces réunions sont destinées aux familles dijonnaises désireuses d'en savoir plus sur les modes d'accueil pour leurs enfants âgés de 2 mois et demi à 3 ans.

VOUS POURREZ OBTENIR DES INFORMATIONS SUR :
- Les différents modes d'accueil proposés
- Les modalités d'accès
- Le rôle des relais petite enfance
- Les tarifs

QUEL ACCUEIL DANS MON QUARTIER ?

CRÈCHES ASSOCIATIVES OU PRIVÉES ET MICRO-CRÈCHES

RENSEIGNEMENTS AUPRÈS DES STRUCTURES

BOURROCHES - PORT DU CANAL - VALENDONS - MONTAGNE SAINTE-ANNE

	ACCUEIL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
A	FUNNY CRÈCHE EIFFEL	Micro-crèche 12 places	14, rue de l'Espérance	7h30/18h30	09 51 73 20 66 07 69 21 26 35

CENTRE-VILLE

	ACCUEIL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
A	FUNNY CRÈCHE CAZOTTE	Micro-crèche 11 places	10, rue Cazotte	7h15/19h15	09 85 14 97 75 07 67 93 62 39
B	LA COMPAGNIE DES P'TITS LOUPS FOCH	Micro-crèche 10 places	10, avenue Foch	6h/20h	03 80 79 11 56
C	LPCR SAINT-BÉNIGNE	Micro-crèche 12 places	6, place Saint-Bénigne	7h30/19h	03 45 18 13 62
D	MICRO BABY CARNOT	Micro-crèche 10 places	52, boulevard Carnot	7h30/18h30	03 80 66 52 94

FONTAINE D'OUCHE - FAUBOURG RAINES - LARREY

	ACCUEIL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
A	LA COMPAGNIE DES P'TITS LOUPS ARQUEBUSE	Micro-crèche 10 places	29 bis, rue de l'Arquebuse	6h/20h	03 80 63 71 76

GRÉSILLES

	ACCUEIL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
A	LA BELLE VIE	Micro-crèche 12 places	12, rue Au Bouchet	7h30/19h30	06 64 96 14 55
B	MAVIMAX	Micro-crèche 12 places	8, rue de Docteur Quignard	Du lundi 6h au vendredi 21h30	03 80 46 55 35
C	MAVIMAX 2	Micro-crèche 12 places	3, rue Ernest Chaput	Du lundi 6h au vendredi 21h30	09 52 91 21 72

MALADIÈRE - DRAPEAU - CLEMENCEAU

	ACCUEIL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
A	LA BELLE VIE DRAPEAU	Micro-crèche 12 places	50 bis avenue du Drapeau	7h30/19h30	06 64 96 14 55
B	LES GRIBOUILLES	Multi-accueil collectif de 16 places*	5, boulevard de la Marne	Du lundi au jeudi > 8h30/18h Vendredi > 8h30/17h	03 80 60 58 19
C	LES P'TITS JULES AU NID LYCÉE 1 ET 2	2 micro-crèches de 12 places chacune	3, rue du Lycée	7h30/19h30	09 81 86 33 03 09 81 33 33 16
D	LES P'TITS JULES AU NID MULHOUSE	Micro-crèche 12 places	41, rue de Mulhouse	6h/20h Samedi > 7h30/19h30	09 83 24 54 59
E	MIN'ATHÉNA	Micro-crèche 12 places	24, avenue du Drapeau	8h/18h30	09 86 54 04 76 06 65 30 90 79

*Réservées aux fonctionnaires de la Justice

MONTCHAPET - MARMUZOTS

	ACCUEIL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
A	LE JARDIN DE HAYA	Micro-crèche 10 places	13, rue Jean-Jean Cornu	8h/18h	03 80 73 61 43
B	LES PARADIS DE JULES ET JULIETTE	2 micro-crèches de 10 et 11 places	6A, rue de la Sablière	6h/20h	03 80 27 16 33 09 82 60 71 17

UNIVERSITÉ

	ACCUEIL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
A	CRÈCH' CHOUETTE	2 micro-crèches de 12 places chacune	14K et 14N, rue Pierre de Coubertin	6h/20h30	06 98 32 27 52
B	LA FARANDOLE DU CHU	3 multi accueils de 130 places* au total (2 de 55 et 1 de 20)	2, rue de Cromois	Pour les MA de 55 places > 7h30/18h30 Pour le MA de 20 places > 6h/21h30	03 73 55 04 58
C	LA PT'TE FAC	Multi accueil 55 places	10, rue Claude Ladrey	7h45/18h15	03 80 39 50 83
D	MAÏA	Micro-crèche 12 places	30, boulevard de Strasbourg	7h30/20h	03 45 18 35 38

*Au moins un des parents doit travailler au CHU

VARENNES - JOFFRE - TOISON D'OR

	ACCUEIL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
A	COCCINELLE ET COQUELICOT	Multi accueil collectif 15 places	31A, rue Auguste Blanqui	7h30/18h15	03 80 78 95 89
B	LA FÉE DES SOURIRES	Micro-crèche 10 places	19B, avenue Albert Camus	7h15/18h30	03 80 67 62 01
C	LA MALADIÈRE	Multi accueil collectif 15 places*	30, boulevard Maréchal Joffre	7h30/18h	03 80 70 65 49
D	LA TRIBU DE LULU	Micro-crèche 12 places	15, rue Marguerite Yourcenar	7h30/18h30	03 80 43 70 83
E	LPCR ANDRÉ BOURLAND	Micro-crèche 12 places	1, allée André Bourland	7h30/18h30	09 53 68 47 94
F	LPCR CHARMES D'ASNIÈRES	Multi accueil collectif 30 places	Bât B, impasse aux Charmes d'Asnières ZAC Valmy	6h15/20h30	03 80 41 61 46
G	MICRO BABY VALMY	Micro- crèche 10 places	8E, rue Jeanne Barret	7h30/18h30	03 80 30 05 61
H	Ô P'TITES TULIPES	Micro-crèche 12 places	10B, rue de la Marseillaise	8h/18h30	03 80 43 39 02
I	POMME D'HAPPY	Micro-crèche 10 places	19B, avenue Albert Camus	7h15/18h30	03 80 67 62 01

*Réservées ministère de la Défense

RELAIS PETITE ENFANCE

NOM	ADRESSE	SECTEUR COUVERT	CONTACT
FONTAINE D'OUCHE	2, allée Docteur Huot	Bourroches Faubourg Raines Fontaine d'Ouche Larrey Port du canal Valendons	03 80 48 84 77 relaispetiteenfance-fontainedouche@ ville-dijon.fr
MANSART	12, boulevard Mansart	Chevreul-Parc Mansart	03 80 61 92 20 relaispetiteenfance-mansart@ ville-dijon.fr
MONTCHAPET	10, rue Louis Ganne	Centre-ville Montchapet	03 80 55 54 65 relaispetiteenfance-montchapet@ ville-dijon.fr
MONTMUZARD	37, rue de Montmuzard	Clemenceau Grésilles Université	03 80 74 70 24 relaispetiteenfance-montmuzard@ ville-dijon.fr
ROOSEVELT	14, rue Franklin D. Roosevelt	Drapeau Joffre Maladière Toison d'Or Varennes	03 80 74 70 90 relaispetiteenfance-roosevelt@ ville-dijon.fr

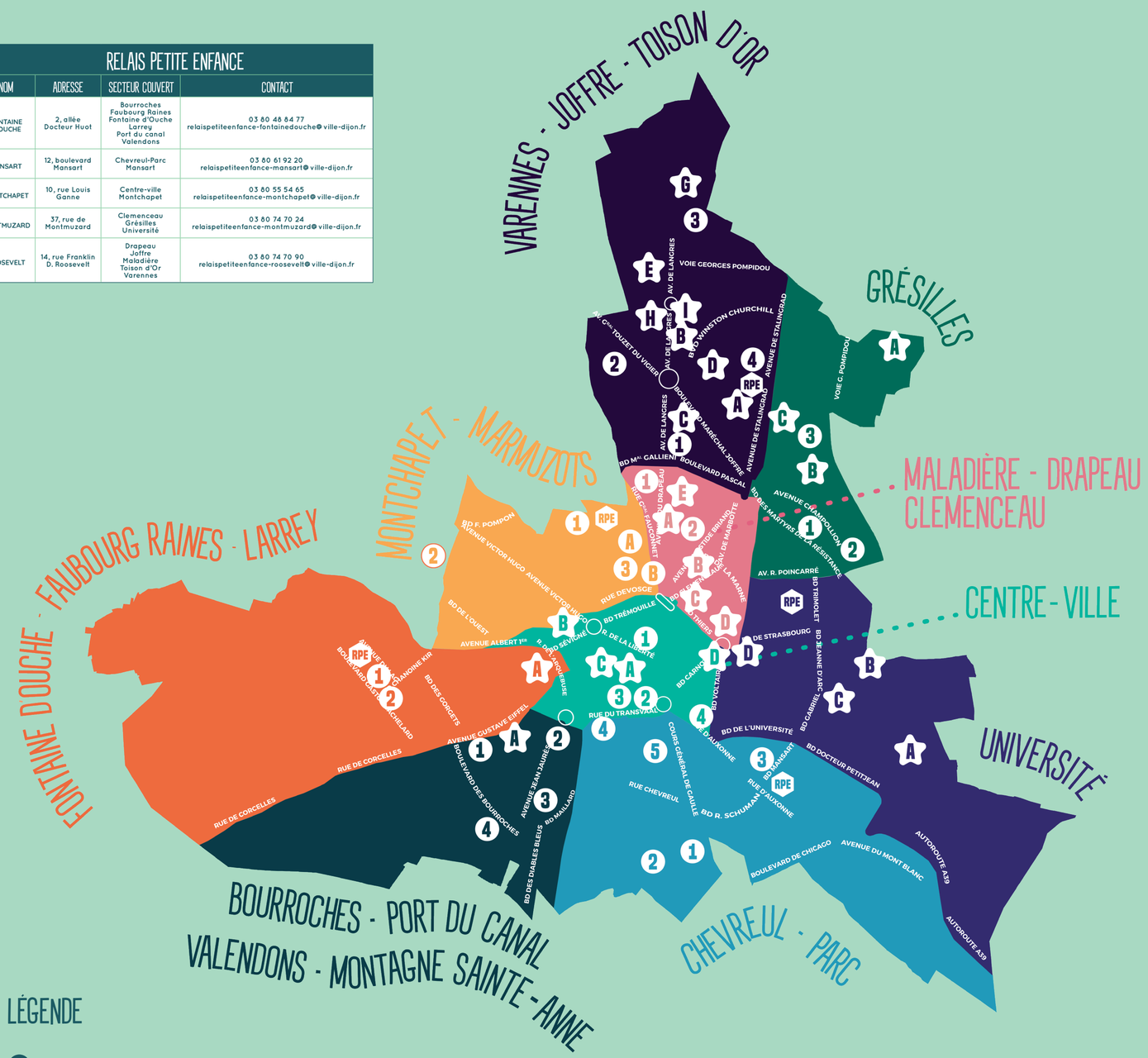

LÉGENDE

- STRUCTURES PETITE ENFANCE
- CRÈCHES PRIVÉES ET MICRO-CRÈCHES
- RELAIS PETITE ENFANCE

STRUCTURES PETITE ENFANCE

INSCRIPTIONS - DEMANDES DE PLACES SUR DIJON.FR

BOURROCHES - PORT DU CANAL - VALENDONS - MONTAGNE SAINTE-ANNE

	ACCUEIL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
1	BOURROCHES	20 places	71 bis, rue de la Corvée	6h/18h	03 80 61 91 90
2	JEAN JAURÈS	20 places dont 16 ville de Dijon*	33C, avenue Jean-Jaurès	7h/19h	03 80 59 11 74
3	LES PETITS PIEDS DANS LA VIGNE	65 places dont 10 ville de Dijon*	22, rue Nelson Mandela	7h30/20h	03 45 34 15 45
4	TARNIER	60 places + 6 en individuel	4, rue du Morey Saint-Denis	Collectif > 7h30/18h30 Individuel > 7h/19h	03 80 48 80 70

CENTRE-VILLE

	ACCUEIL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
1	CENTRE-VILLE	20 places	9, rue des Forges	8h/18h	03 80 61 92 50
2	LA VERRIÈRE ENCHANTÉE	60 places dont 50 ville de Dijon*	8, rue Février	6h45/19h30	03 80 40 47 47
3	TIVOLI	60 places + 3 en individuel	30, rue de Tivoli	Collectif > 7h30/18h30 Individuel > 7h/19h	03 80 48 84 34
4	VOLTAIRE	60 places + 6 en individuel	23, rue Alfred de Musset	Collectif > 7h30/18h30 Individuel > 7h/19h	03 80 61 91 60

CHEVREUL - PARC

	ACCUEIL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
1	LA COLOMBIÈRE	Micro-crèche 10 places dont 7 ville de Dijon*	34, cours du Parc	7h/19h	06 79 05 38 31
2	LE TEMPO	20 places ville de Dijon*	21, rue Maurice Ravel	8h30/18h	03 80 10 48 52
3	MANSART	30 places	17, boulevard Mansart	8h/18h	03 80 61 91 70
4	PETIT CITEAUX	20 places	5, rue Louis Jouvet	8h/18h	03 80 61 91 80
5	PRINCES DE CONDÉ	30 places dont 25 ville de Dijon*	15, rue des Princes de Condé	6h45/19h15	09 80 33 96 15

FONTAINE D'OUCHE - FAUBOURG RAINES - LARREY

	ACCUEIL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
1	LE LAC	60 places + 9 en individuel	2, allée Docteur Huot	Collectif > 7h30/18h30 Individuel > 7h/19h	03 80 48 85 65
2	LE RUISSEAU	20 places	1, allée du Roussillon	De 8h à 18h	03 80 48 84 89

GRÉSILLES

	ACCUEIL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
1	GALIPETTE ET TROTTINETTE	55 places dont 38 ville de Dijon*	5, rue Jean XXIII	7h30/18h15	03 80 71 81 83
2	GRÉSILLES	60 places + 3 en individuel	2, rue Castelnau	Collectif > 7h30/18h30 Individuel > 7h/19h	03 80 61 92 30
3	LPCR CHRISTIANE PERCERET	60 places dont 40 ville de Dijon*	Rue Christiane Perceret	7h/19h	03 80 71 01 52

MALADIÈRE - DRAPEAU - CLEMENCEAU

	ACCUEIL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
1	JUNOT	60 places ville de Dijon*	8, rue du 27ème régiment d'infanterie	7h30/19h30	03 52 79 30 80
2	LPCR HEUDELET	36 places dont 5 ville de Dijon*	17, rue du 26ème Dragons	7h30/19h	03 45 60 01 70

MONTCHAPET - MARMUZOTS

	ACCUEIL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
1	DARIUS MILHAUD	30 places	2, allée Darius Milhaud	8h/18h	03 80 61 92 60
2	LA POUPONNIÈRE	Petite crèche : 14 places Grande crèche : 39 places	4, allée Felix Poussineau 21240 Talant	Petite crèche : 6h45/19h30 Grande crèche : 7h30/18h30	03 80 33 20 61
3	MONTCHAPET	60 places + 3 en individuel	12, rue de Jouvence	Collectif > 7h30/18h30 Individuel > 7h/19h	03 80 61 91 00

VARENNES - JOFFRE - TOISON D'OR

	ACCUEIL	CAPACITÉ	ADRESSE	OUVERTURE (DU LUNDI AU VENDREDI)	CONTACT
1	BALZAC	20 places	25, rue Balzac	6h/18h	03 80 48 80 25
2	DELAUNAY	60 places + 6 en individuel	11-13, rue Robert Delaunay	Collectif > 7h30/18h30 Individuel > 7h/19h	03 80 61 92 00
3	GRAINES DE MOUTARD(E)	80 places dont 10 ville de Dijon*	26, rue F. Giroud Parc Valmy	7h30/20h	03 45 34 15 66
4	ROOSEVELT	80 places ville de Dijon*	14, rue Franklin D. Roosevelt	7h30/19h30	03 52 79 30 90

* Places achetées par la ville de Dijon dans des crèches partenaires pour augmenter son offre d'accueil